

Comité de bassin Loire Bretagne

Sont à désigner : **Appel à candidature de l'AMF qui se charge de faire la désignation en tenant compte des équilibres territoriaux et politiques, et de la parité.**

Composition du comité (collège des élus) :

- 8 communes ou EPCI ruraux (dont un situé en bord de mer)
- 8 EPCI ou communes de plus de 100 000 habitants (dont 1 situé en bord de mer)
- 13 autres communes
- 3 communes de montagne
- 7 communes du littoral

Informations complémentaires : Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité

Désignation AMF nationale en 2020

Communes littorales
M. Roger LE GOFF, Maire de FOUESNANT
Mme Véfa KERGUILLEC, Vice-présidente de Brest métropole
Mme Nathalie BERNARD, Maire de Plougasnou

Mise à jour : décembre 2020